cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mélissa Lévesque
https://www.cadre21.org/membres/12baefe0724c1a2bb907d28f

Date d'obtention : 2021-06-11 14:23:21

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Elle est très complète et fonctionnelle. Elle nous guide dans les étapes d'intervention de façon claire.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle a permis de préciser certains points tels nos droits comme intervenant (confisquer un appareil).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas regarder les photos!